

POUVOIR

Nombre d'actions

Je soussigné (1)

M
demeurant à
agissant en qualité d'actionnaire de la société i2S

constitue pour mandataire (2) sans faculté de substituer

M
ou à défaut M

pour me représenter à l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société i2S, SA à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 1.333.991,36 €, dont le siège social est situé à PESSAC (33608), 28-30, rue Jean Perrin, Bâtiment B30, Parc Technologique Europarc du Haut-Lévêque, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de BORDEAUX sous le numéro 315 387 688, convoquée le 31 octobre 2008 à 9 heures au siège social.

En conséquence, assister à l'assemblée, signer la feuille de présence et toutes autres pièces, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes et, généralement, faire le nécessaire.

La présente procuration conservera tous ses effets pour toutes les assemblées successivement réunies à l'effet de délibérer sur les mêmes questions, en cas de remise pour défaut de quorum ou toute autre cause.

Fait à
le

Signature :

(1) Le signataire du pouvoir indiquera très exactement, à la suite, son nom (en majuscules), ses prénoms et son adresse. Si ces indications figurent déjà sur la formule, le signataire les vérifiera et - éventuellement - les rectifiera.
Si le signataire du pouvoir n'est pas lui-même titulaire des actions, il mentionnera la qualité en laquelle il signe le pouvoir.

(2) **IMPORTANT** : L'actionnaire est informé que, s'il fait retour de cette formule de pouvoir sans indication de mandataire, il sera émis en son nom un vote favorable sur les résolutions présentées ou agréées par le conseil d'administration et un vote défavorable sur tous les autres projets de résolutions.

Pour émettre tout autre vote, le signataire doit faire choix d'un mandataire qui accepte de voter dans le sens indiqué par ledit signataire.